



BULLETIN

Mises à jour des produits – Nouvelles et information

Juin, 2019

Conception et construction de bâtiments (C+CB) LEEDv4 – crédits attribuables aux produits IKO ArmourCool^{MC}

Crédits directement applicables

1.- Aménagement écologique des sites : Réduction des effets d’îlot de chaleur (possibilité de 2 points LEED, sauf Établissements de soins de santé : 1 point)

Applicable aux programmes LEEDv4 :

Nouvelle construction (NC), Noyau et enveloppe (NE), École, Commerce, Centre de données, Entrepôt et centre de distribution, Hôtellerie, Établissement de soins de santé

Les produits IKO suivants ont un indice de réflectance solaire (IRS) de 82 conforme aux exigences de « haute réflectance » pour les toits à faible pente (pente de 2:12 ou plus faible) et peuvent contribuer à l’obtention de l’option 1 du crédit pour réduction des effets d’îlot de chaleur.

Carrara^{MC} ArmourCool^{MC} 250

Carrara^{MC} ArmourCool^{MC} HD

ArmourCool^{MC} Granular TP-HD Cap

PrevENT^{MC} ArmourCool^{MC} Granular TP-HD Cap

Lignes directrices à l’intention des concepteurs/experts-conseils :

Le crédit pour réduction des effets d’îlot de chaleur combine les superficies d’éléments autres que les toitures, de toiture à réflectance élevée et de toiture végétalisée. Les produits énumérés ci-dessus peuvent contribuer à l’obtention de ce crédit.

2.- Divulgence et optimisation des produits de construction — Déclarations environnementales de produits (DEP) (possibilité de 1-2 points LEED, dont 1 point lié à la DEP)

Applicable aux programmes LEEDv4 :

Nouvelle construction (NC), Noyau et enveloppe (NE), École, Commerce, Centre de données, Entrepôt et centre de distribution, Hôtellerie, Établissement de soins de santé

Les produits IKO suivants sont considérés par l'ARMA (association des fabricants de bardeaux d'asphalte) 1., dont IKO est membre, comme étant couverts par une DEP.

Carrara^{MC} ArmourCool^{MC} 250

Carrara^{MC} ArmourCool^{MC} HD

ArmourCool^{MC} Granular TP-HD Cap

PrevENT^{MC} ArmourCool^{MC} Granular TP-HD Cap

Lignes directrices à l'intention des concepteurs/experts-conseils :

Cette DEP satisfait aux critères LEEDv4, car elle est conforme à la norme ISO 14025 et prend en compte le cycle de vie complet du produit. Les produits ayant une DEP à l'échelle de l'industrie (générique) ont une valeur équivalant à une « moitié de produit ». Le crédit pour DEP s'obtient par l'utilisation de 20 produits différents installés de manière permanente et provenant d'au moins 5 fabricants.

- 1. Association des fabricants de bardeaux d'asphalte (ARMA), déclaration environnementale de produit n° 4788591925.107.1, publiée par l'opérateur de programme de UL Environment en date du 29 août 2018. Disponible au <https://www.asphaltroofing.org/sustainability>.**

Le contenu du présent bulletin est destiné aux professionnels de la toiture et est présenté à des fins d'information générale et de lignes directrices ne pouvant pas remplacer les techniques spécifiques, modifiées ou enrichies pour l'accomplissement d'une tâche particulière adaptée aux circonstances. Les professionnels de la toiture sont priés de suivre toutes les directives de pose du fabricant, les exigences de la garantie, les règles de sécurité et codes du bâtiment en vigueur.

Pour connaître tous les détails concernant les exigences et options du programme LEEDv4, les professionnels de la toiture sont invités à consulter les documents sources du Conseil du bâtiment durable du Canada à l'adresse <https://www.cagbc.org/cbdca/>.